

# CAP Charpentier bois

Le titulaire du CAP charpentier bois occupe des emplois relatifs aux activités de fabrication et de pose de charpentes traditionnelles en bois. Il intervient sur des chantiers concernant des constructions neuves ou faisant l'objet d'un entretien ou d'une réhabilitation. Les tâches principales exécutées dans le cadre de son activité sont :

- la réalisation d'épures et le traçage des pièces de charpente ;
- la taille des pièces de charpente au moyen des machines à bois traditionnelles, fixes et portatives ;
- la réalisation d'éléments de structure par assemblage des pièces de charpente ;
- la participation au levage et à la pose des éléments de structure ;
- la mise en sécurité du chantier.

**Source :** Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Constructeur/trice bois

Vous pouvez poursuivre vos études vers des formations comme Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti (charpente), Bac pro Technicien constructeur bois, Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés, Bac pro Technicien menuisier-agenceur, BP Charpentier bois

**Informations clés :**

**Durée de la formation :** 2 ans

**Accessible après :** 3ème

**Nature du diplôme :**  
Diplôme d'Etat

**Les débouchés**

la formation CAP Charpentier bois vous permet de postuler à des postes comme Charpentier/ère,

## Les établissements

- 132 établissements sur toute la France
- 46 établissements en formation initiale
- 54 établissements en formation continue
- 93 établissements en formation apprentissage
- 37 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org